

NOTES

Les récentes nidifications du Busard cendré (*Circus pygargus*) en Hesbaye*

par Emmanuel JOASSIN¹, Alain FRANQUIN² et Frédéric BERTRAND³

Début mai 1999, un couple de Busards cendrés (*Circus pygargus*) est repéré par l'un de nous (EJ), évoluant au ras des céréales dans les campagnes de Burdinne, au sein du Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne, en Hesbaye. Migrateurs tardifs, pensons-nous. Mais les oiseaux s'attardent et sont observés le plus souvent dans le même secteur, où le nid sera finalement découvert le 10 juillet, dans une parcelle de froment. Il contient 2 jeunes, qui prendront leur envol le 1^{er} août, jour de la moisson (BERTRAND, 1999).

L'année suivante, un mâle est repéré fin avril dans le même secteur. Il est rejoint quelques jours plus tard par une femelle et le couple établit son nid dans un champ d'escourgeon (orge d'hiver), d'où 2 jeunes s'envolent le 20 juillet. Cette même année, un autre couple de Busards cendrés niche près de Beauvechain, à environ 30 km au nord-ouest du premier : il mène 1 jeune à l'envol (*L'Homme et l'Oiseau*, 38/3 : 168).

En 2001, enfin, ce sont deux couples qui sont repérés dans les campagnes céréalières de Burdinne, le premier pratiquement au même endroit qu'en 1999 et 2000, le second à un peu plus d'un kilomètre. Ce dernier mène 3 jeunes à l'envol, tandis que le premier échoue dans sa tentative : quelques jours après l'éclosion, les 4 jeunes disparaissent, probablement victimes d'un prédateur.

Situation de l'espèce en Belgique

Hormis une tentative en 1996 dans le sud du Hainaut (POURTOIS, 1997), malheureusement échouée à la suite d'un dénichage, les cinq cas évoqués ci-dessus sont les premières nidifications certaines du Busard cendré en Wallonie depuis les années 1970. Dans le courant des années 60 (peut-être même dès 1955), en effet, une petite population de Busards cendrés s'était développée en Lorraine belge, en marge de celle de Lorraine française, plus importante. Elle compta jusqu'à 15-20 couples en 1967, nichant

* Communication présentée lors de la Journée d'Etude Aves du 26 novembre 2000 à Namur.

(1) Rue Longiécry 15, B - 4210 Burdinne.

(2) Rue du Marais 24, B - 4210 Burdinne.

(3) Route de Huy 2, B - 4210 Burdinne.

essentiellement dans des marais (cariçaies, scirpaies, jonchaies) et des prés de fauche humides. Elle s'effondra toutefois quelques années plus tard : il ne restait plus que 5 couples en 1973, 1 à 3 en 1974 et peut-être encore les années suivantes mais probablement pas au-delà de 1980. Cette disparition rapide était sans doute liée à les fluctuations en limite d'aire et, peut-être, à une dégradation des conditions d'hivernage en Afrique (d'après CLOTUCHE *et al.*, 1988). Aucun indice probant de nidification n'a jamais obtenu ailleurs en Haute Belgique.

En Basse et Moyenne Belgique par contre, le Busard cendré était connu dans plusieurs régions au XIXe siècle, notamment à la côte et surtout en Campine, où il était assez répandu jusqu'en 1950 : il n'en restait toutefois plus qu'une douzaine de couples en 1958 et 4 en 1972 (1 en Campine anversoise, 3 en Campine limbourgeoise). Par la suite, seuls quelques couples nicheurs sporadiques y seront encore découverts. Quelques nidifications avaient par ailleurs été notées dans les années 40 et 50, notamment dans la vallée de la Dyle (d'après CLOTUCHE *et al.*, 1988).

Les cinq cas de nidification enregistrés ces trois dernières années en Hesbaye marquent donc peut-être un tournant dans le statut de l'espèce en Belgique.

Détail des observations

En 1999, le couple de busards est repéré le 2 mai. Dans les jours suivants, de nombreuses observations sont effectuées, notamment aux alentours d'une jachère de ray-grass, où nous commençons à suspecter une nidification. Cette parcelle est toutefois fauchée le 24 mai. Mais les busards sont retrouvés le 29, paradant à 200 mètres de là, au-dessus d'un champ de froment. Par la suite, le couple se fait très discret, surtout la femelle. Le 29 juin, après un ravitaillement en vol par le mâle, celle-ci disparaît assez rapidement dans la parcelle de froment. A partir du 5 juillet, elle se montre plus souvent, s'absentant assez souvent du nid. Celui-ci est découvert le 10 juillet dans le champ de froment; il contient deux pulli âgés, selon nous, d'une dizaine de jours, ainsi qu'un oeuf non éclos. Prévenu, le cultivateur propriétaire du champ se montre tout à fait coopératif et disposé, moyennant dédommagement financier par Aves, à laisser sur pied, lors de la moisson, une parcelle d'environ 25 ares autour du nid. Celui-ci est toutefois entouré d'un treillis dans un rayon de cinq mètres afin que les jeunes ne puissent pas s'égarer dans le reste de la parcelle. Le 30 juillet, un des jeunes s'exerce à battre des ailes, perché au sommet de quelques tiges de froment. La moisson a lieu le lendemain : à l'approche de la moissonneuse, les deux jeunes s'envolent vers une parcelle voisine; ils sont sauvés. La parcelle "refuge" de 25 ares est toutefois laissée sur pied, au cas où ils voudraient regagner leur nid. La dernière observation d'un de ces busards (un jeune) a lieu le 26 août.

En 2000, le premier contact a lieu le 24 avril avec un mâle, aux alentours immédiats du site de nidification de 1999. Il est rejoint quelques jours plus tard par une femelle et le couple semble se fixer sur un ensemble de trois parcelles de céréales (épeautre, froment, escourgeon). Dès le 10-15 mai, la nidification est sans doute en cours : la femelle ne se montre plus que très occasionnellement et le mâle est souvent posté sur un piquet en bordure de la parcelle supposée abriter le nid (ce comportement du mâle nous paraît un bon indice de nidification). Le 24 juin, nous assistons à un passage de proie et la femelle ne regagne le nid que 25 minutes plus tard. A partir de ce jour, elle se montre de plus en plus souvent. Le nid est découvert le 27, dans le champ d'escourgeon à environ 400

m du nid de 1999 : il contient 3 pulli. Un contact est pris avec le cultivateur mais celui-ci se montre très peu réceptif et annonce son intention de récolter le grain dans les tout prochains jours. Heureusement, les conditions météorologiques changent brusquement : caniculaire en juin, le temps tourne à la pluie et retarde la moisson. Le 11 juillet, un jeune est mort, mangé par ses frères. Dans les jours qui suivent, le temps restant frais et humide, nous donnons un petit coup de main aux parents par quelques apports de nourriture supplémentaire (pigeonneaux) au nid. Le 20, la pluie s'est enfin arrêtée depuis quelques jours et la moissonneuse rentre dans la parcelle. Malgré les réticences du cultivateur, un petit treillis a été placé autour du nid (1,5 m de rayon) afin d'y maintenir les jeunes, et nous assistons à la moisson, avec angoisse. Heureusement, les 2 jeunes s'envolent et se réfugient dans une parcelle voisine. Le 12 août, le mâle est encore observé sur le site et les jeunes semblent réclamer de la nourriture. Le 17, dernière observation d'un jeune.

Entretemps, nous apprenons qu'un couple de Busards cendrés a aussi niché dans un champ d'escourgeon près de Beauvechain, à environ 30 km au nord-ouest de Burdinne. Là, c'est la commune qui a pris en charge le dédommagement financier de l'agriculteur afin qu'il laisse une partie du champ sur pied lors de la récolte. Celle-ci est toutefois tellement retardée par le mauvais temps qu'elle n'aura lieu qu'en août, après l'envol du seul jeune rescapé. Le contrôle du nid un peu plus tard amène à la découverte de deux grands jeunes morts. Le mâle de ce couple avait été observé la dernière fois le 5 juillet : la femelle a donc dû assurer seule l'élevage de sa nichée et a sans doute été incapable de suivre lorsque les jeunes sont devenus grands (V. Bulteau, com pers.).

En 2001, dans les campagnes de Burdinne, un couple de Busards cendrés est repéré le 27 avril, toujours dans le même secteur, et le 29, nous remarquons la présence d'un second couple évoluant environ 1 km plus loin. Le premier installe son nid exactement sur le même site que l'année précédente (à peine 100 m de distance), à nouveau dans de l'escourgeon; la première visite y est effectuée le 20 juin : il contient 4 pulli de quelques jours (sans doute moins de 48 heures pour le plus jeune). Le 22, le couple apparaissant anormalement peu présent, nous suspectons un problème et revisitons le nid : il est vide. L'examen des lieux ne nous apporte aucun indice de dénichage; nous pensons plutôt à un acte de prédation, probablement par des Corneilles noires (*Corvus corone*). Celles-ci sont en effet très nombreuses dans ce secteur et nous avons assisté de nombreuses fois à des attaques de busards à leur rencontre. Lors d'une dernière visite au nid quelques jours plus tard, deux cadavres seront retrouvés aux alentours.

Le nid du second couple est trouvé le 21 juin à 1.500 m du premier, dans un champ d'escourgeon. Il contient lui aussi 4 tout jeunes pulli. Ce second couple n'est pas celui des années précédentes : le mâle est en effet plus foncé (plus jeune). Mais il a choisi une parcelle appartenant au même cultivateur qu'en 2000, qui se montre toujours aussi peu sensible à la protection des busards, ne supportant pas qu'on le dérange pour cela! L'intervention d'un agent de la Division Nature et Forêt de la Région Wallonne le ramène toutefois à un peu plus de raison. En échange d'un dédommagement financier qui, bien que modeste, couvre très largement ses frais et manque à gagner, il accepte de laisser sur pied une parcelle de 2 ares (carré de 14 m de côté). Le nid a par ailleurs été entouré le 1^{er} juillet d'un treillis "à poules" d'un mètre de haut sur un cercle de 4 m de rayon. Ce même jour, les 3 jeunes (le cadet est mort entretemps) ont été bagués par P. Loly. La moisson a lieu les 15-16 juillet : les 3 jeunes restent dans leur parcelle refuge, qu'ils seraient d'ailleurs incapables de quitter; leur envol a lieu quelques jours plus tard, sans doute le 21 pour le plus jeune. Quelques jours plus tard, la famille est observée au complet,

s'exerçant notamment aux échanges de proie en vol. Cette année, les campagnols semblent d'ailleurs abondants : un matin, nous avons noté 8 apports de proies au nid en une heure et demie.

Dates de ponte et séjour au nid

Pour d'évidentes raisons de sécurité et de tranquillité des oiseaux, les nids n'ont pas été recherchés avant l'éclosion des oeufs. Les dates de ponte ne sont donc pas connues avec précision mais ont été calculées à partir de la date d'envol. Dans CRAMP (1980), la durée d'incubation citée est de 27-29 jours par oeuf, l'intervalle de ponte de 36 à 72 heures; l'incubation commence dès le premier oeuf mais n'est assidue qu'à partir du deuxième ou troisième, ce qui allonge la durée totale d'incubation à au moins 31 jours pour une ponte de 3 oeufs. Le séjour au nid durerait 32 à 40 jours; l'envol ayant à chaque fois été provoqué par les moissonneuses en 99 et 2000, on peut considérer qu'il a plutôt été légèrement prématuré. Nous comptons donc une durée totale de maximum 65 jours.

Calculée sur cette base, la date de ponte se situe en 2000 et en 2001 aux alentours du 13 mai, ce qui correspond tout à fait avec la date moyenne en Europe centrale (10 mai). En 1999, elle a eu lieu sensiblement plus tard. La fauche de la parcelle de ray-grass ayant eu lieu le 24 mai, nous pensons en fait que le couple a eu sa première ponte détruite à cette occasion et a immédiatement effectué une ponte de remplacement : la date du 26 mai est en effet compatible avec un envol le 31 juillet, après 64-65 jours.

Milieu occupé

La zone occupée par ces Busards cendrés se situe entre les villages de Burdinne, Ciptet et Ville-en-Hesbaye, dans une grande plaine cultivée culminant à 170 m d'altitude. Les cultures dominantes sont les céréales, auxquelles s'ajoutent le colza, la betterave sucrière et le lin, plus rarement la pomme de terre, le maïs et quelques jachères, notamment de ray-grass. Le remembrement agricole y a été sévère : les parcelles sont très grandes et la végétation ligneuse très clairsemée. A l'exception du nid de 1999, installé dans du froment, tous les nids ont été établis dans des parcelles d'escourgeon. Ce choix s'explique très probablement par la croissance plus précoce, donc la hauteur supérieure, de cette céréale à la mi-mai, en raison de son semis en début d'automne. En 2000, la jachère de ray-grass présentait sans doute un faciès adéquat au moment de la ponte; sa fauche précoce la rendit toutefois très rapidement inhospitalière. Le choix de la parcelle de froment s'explique sans doute par sa proximité et par la date (donc sa croissance) plus avancée à ce moment.

Au XIX^e siècle, la nidification du Busard cendré dans des champs de céréales est citée par de Sélys-Longchamps (*in* CLOTUCHE *et al.*, 1980). Elle n'y a toutefois jamais été observée en Belgique au XX^e siècle, sauf une fois près d'Anvers en 1984. Par contre cet habitat est devenu d'occupation tout à fait courante (voire prépondérante) depuis quelques décennies en Europe, notamment en France. Il n'y a donc guère de raison, a priori, pour que l'espèce évite totalement les grandes plaines céréalières de Belgique. Les quelques cas de nidification enregistrés ces dernières années en Wallonie en sont la preuve et l'on peut espérer qu'ils marquent un tournant dans le statut de cette espèce prestigieuse chez nous.

Conclusion

Cette colonisation des plaines cultivées, milieu totalement artificialisé, si elle nous réjouit, comporte toutefois de grands risques pour les busards et des devoirs pour les ornithologues. Elle n'a en effet quasi aucune chance de réussir sans l'intervention humaine. Tout prestigieux, voire spectaculaire, qu'il soit, le Busard cendré n'en n'est pas moins discret sur son site de nidification et l'on peut difficilement imaginer que les cultivateurs se chargeront eux-mêmes de la découverte des nids, afin de les épargner lors des moissons. Ce rôle échoit donc essentiellement aux ornithologues, que nous encourageons à parcourir un peu plus souvent ces grandes étendues cultivées, par ailleurs si peu attractives pour eux. Nous pensons en effet qu'il y a peu de chance que la région de Burdinne soit la seule en Wallonie à accueillir le Busard cendré et qu'une prospection attentive des régions similaires pourrait aboutir à la découverte d'autres couples (nous avons d'ailleurs observé nous-mêmes l'espèce dans d'autres régions propices). Outre la joie de sa découverte, l'ornithologue aura la satisfaction, s'il prend la peine d'intervenir auprès du cultivateur concerné, de contribuer concrètement à la protection et à l'essor de cette espèce prestigieuse. La relation, ci-dessus, de nos observations et de nos interventions montre qu'il est possible d'intervenir de façon efficace sans déployer de gros moyens. Nous espérons que les succès que nous avons rencontrés encourageront d'autres observateurs à rechercher l'espèce. En cas de découverte, nous sommes bien sûr prêts à les faire bénéficier de notre expérience et AVES à les aider dans leurs démarches auprès des agriculteurs.

REMERCIEMENTS : Nous tenons à remercier plus particulièrement Serge Sorbi pour son soutien lors des opérations sur le terrain et Emile Clotuche pour ses conseils et son aide à la rédaction de cette note.

SUMMARY : Recent breeding cases of the Montagu's Harrier (*Circus pygargus*) in Hesbaye (Belgium). Since 1995, 5 breeding cases of the Montagu's Harrier were noted in the agricultural plains of Hesbaye : 4 in Burdinne (Liège) and 1 in Beauvechain (Brabant wallon). Except a failure in 1996 in the Hainaut, these are the first breeding cases of the species in Wallonia since the seventies.

CPI

BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND, F. (1999) : Rendez-vous au carrefour des busards. *AVES Contact* 5/1999 : 8-10.
- CLOTUCHE, E., JACOB, J.-P., & DEMARET, A. (1988) : Busard cendré (*Circus pygargus*). Pages 78-79 in DEVILLERS, P. *et al.*, eds., *Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique*. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles.
- POURTOIS, A. (1997) : Dénichage et destruction d'oiseaux protégés par la loi. *AVES Contact* 3/1997 : 24.